



## Compte-rendu de la réunion du 19 Février 2021 à 10 h sur l'évolution de la crise sanitaire

Cette réunion présidée par la Secrétaire Générale en audioconférence avec les fédérations ministérielles et les représentants des différentes directions du MEFR (sauf la DGDDI) portait sur l'évolution de la crise sanitaire.

En préambule, la SG a souligné l'importance de cet échange qui, malgré le peu de nouveauté sur la gestion de la crise sanitaire, permet de maintenir le lien et de noter les remontées du terrain. Elle a ainsi délivré les informations suivantes :

- Télétravail : il atteint un taux élevé, conforme à la moyenne interministérielle. On note une augmentation en termes de nombre d'agents et de quotité. Ainsi, cette semaine 44,19 % d'agents ont télétravaillé au moins 1 jour, ratio qui d'élève à 50 % en retirant les 16000 agents du MEFR dont les fonctions ne permettent pas le télétravail. Cependant, nous sommes sur un « plateau » et il y a l'impact des vacances scolaires. Il faut maintenir l'effort, chaque agent devrait augmenter d'au moins un jour sa quotité actuelle.
- Mayotte : c'est une zone sous pression avec un reconfinement. Les mesures de travail ont donc été adaptées.
- L'état d'urgence sanitaire a été prolongé, de même que la durée d'isolement des agents testés positifs, qui passe de 7 à 10 jours du fait de l'arrivée des variants. Cela est géré par le médecin de prévention. Un message va être passé aux directions à ce sujet.
- La campagne de vaccination se poursuit. Le ministère étudie la mise en place d'un dispositif vaccinal pour les personnels de 50 à 64 ans présentant des comorbidités, dès que cela sera autorisé pour les employeurs.

### Lors de leur prise de parole, l'UNSA et CFE-CGC sont intervenues sur :

- **Le Télétravail qui reste le meilleur geste barrière, cependant nous comprenons l'émergence d'une forme de lassitude. Permettre le retour modéré de collègues au sein du collectif de travail serait une solution, en tenant compte bien sûr des précautions sanitaires.**
- **La campagne de vaccination par les employeurs pour laquelle nous sommes favorables, mais quid concrètement pour les agents de Bercy ?**
- **La possibilité de recours aux horaires décalés, dispositif permettant de travailler plus sereinement mais qui n'est pas assez mis en place dans nos Directions**
- **Le stock de masques et de la livraison prévue pour début mars. Ou en est-on ?**
- **La santé psychologique des personnels donc beaucoup ne connaissent pas l'existence des cellules d'écoute. Une campagne d'information pour en faire la « publicité » est-elle prévue ?**

La Secrétaire générale a apporté les éléments de réponses suivants aux observations formulées par les fédérations :

□ **Sur le télétravail**

Des discussions sont en cours au niveau de la Fonction Publique, dont certaines concernent des sujets évoqués ce jour. Il faut donc attendre la fin des négociations. Le télétravail en rythme pérenne doit être distingué de celui en période de crise. Même s'il faut faire le maximum pour obtenir un taux important d'agents en télétravail, celui-ci doit rester sur une base de volontariat.

□ **Sur le taux d'équipement**

Un nouvel objectif a été fixé pour 2021 : 100 % des agents exerçant des fonctions « télétravaillables » devront être équipés au 31/12. Pour rappel l'objectif précédent de 48 % au 31/12/2020 a été rempli. Les commandes importantes passées par les directions à réseau commencent à rentrer, malgré la saturation du marché. Un stock stratégique a été constitué par la DINUM sur lequel les directions du MEFR peuvent exercer un droit de tirage. Il convient également de travailler sur les outils métiers pour augmenter le champ des fonctions « télétravaillables » et sur les questions de sécurité (pour les agents de TRACFIN par exemple).

□ **Sur la situation psychologique des agents**

C'est un réel sujet de préoccupation. La cellule d'écoute n'étant que très peu sollicitée, il faut une nouvelle communication côté SG et côté directions pour un affichage informatif en première page des intranets. En parallèle, le bureau SRH3 conduit des travaux sur des modes opératoires supplémentaires mobilisant les différents acteurs de prévention (AP, MP) aux fins d'intervention sur les collectifs de travail en difficulté. Ce point sera vu au prochain CHSCTM.

□ **Sur la campagne vaccinale**

Bercy travaille depuis quelques semaines avec la Mutualité Fonction Publique pour examiner les conditions d'aides de la MFP dans un cadre vaccinal, comme celles apportées pour le vaccin anti-grippal mais avec un dispositif homogène sur l'ensemble du territoire et au minima un point de vaccination par département. Mais il faut attendre les orientations de la Direction de la Santé et de la DGAFP pour savoir s'il y aura réelle liberté de l'employeur ou un cadre restrictif. En terme de calendrier, si le MEFR reçoit le feu vert, la campagne de vaccination pourrait débuter courant mars avec au moins pour cible les 50-64 ans vulnérables. A cet égard, Bercy tiendra compte du problème de disponibilité des vaccins et appliquera les consignes gouvernementales en matière de politique vaccinale.

□ **Sur les masques**

Il est prévu au mois de mars une distribution pour l'ensemble des services d'un nouveau lot de masques en tissu de catégorie 1. La logistique relevant du Ministère de l'intérieur, les préfets ont recensé les besoins des services. Dès que la date de distributions sera connue, l'information sera communiquée aux OS.

□ **Sur la situation Outre-Mer**

C'est un sujet important qui nécessite la rédaction d'une fiche bilan qui fasse le point sur la situation difficile et qui récapitule les dispositifs mis en place.

□ **Sur la banalisation de la journée de travail**

En l'absence de directives Fonctions Publiques en ce sens, le MEFR ne peut pas demander aux directions de réduire le temps de travail des agents, mais seulement de faire preuve de la plus grande bienveillance sur les aménagements d'horaires.

□ **Sur la situation des douaniers à Roissy**

Pas de réponses apportées du fait de l'absence « exceptionnelle » de représentants de la DGDDI...